

**Département des Côtes d'Armor
Commune de Plouézec**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 09 avril 2025

DATE DE LA CONVOCATION : 03 avril 2025
NOMBRE DE CONSEILLERS :
En exercice : 23
Présents : 18
Votants : 22

Le neuf avril deux mille vingt-cinq, à 19 heures 00,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gilles PAGNY.

Etaient présents : Monsieur Gilles PAGNY, Madame Sophie GRAEBER, Monsieur Patrick REMY, Madame Christine FAVENNEC, Monsieur David THIESSARD, Madame Véronique ROLLAND, Madame France HERY, Madame Marie-Françoise MARJO, Monsieur Nicolas HELLO, Madame Joëlle BEAUVERGER, Madame Edith BOCHER, Monsieur Brendan LE FAUCHEUR, Madame Emmanuelle LE JEUNE, Monsieur Stéphane MOIGNET, Monsieur David POMMELET, Monsieur Michel BRULARD, Monsieur Yvon COLLIN, Monsieur Frédéric DUPONT

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Armand LE JOUANARD représenté par Monsieur Patrick REMY, Monsieur Thierry ANDRE représenté par Monsieur Nicolas HELLO, Monsieur Erwan SERVIGET représenté par Monsieur David POMMELET, Monsieur Yannick HEMEURY représenté par Monsieur Frédéric DUPONT

OBJET : 6.1 Espace sur demande : Gestion des salles communales

Monsieur le maire, informe le conseil municipal que la commune a bénéficié d'un diagnostic d'accompagnement numérique mené par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT).

Ce diagnostic préconise le déploiement d'un espace digital dénommé Espace sur Demande

Espace sur Demande est un site public permettant de faciliter la mise à disposition et la location d'espaces publics des collectivités. Il peut profiter autant aux particuliers, associations qu'aux entreprises.

Un service a été initialement conçu par une entrepreneuse au sein du Département de l'Isère en septembre 2022 pour faciliter la mise à disposition des salles de classe du département à destination des associations. L'ANCT a décidé d'en déployer une version améliorée pour toutes les collectivités territoriales et pour toute typologie d'espaces sous le nom d'Espace sur Demande.

Dans la majorité des cas, les étapes pour la mise à disposition d'un espace sont nombreuses et justifient souvent un délai de traitement très long pour les administrés.

Espace sur Demande simplifie toute l'activité de mise à disposition : réservation autonome, génération de conventions digitales, signature électronique, paiement en ligne, et stockage sécurisé des données et des documents.

Côté collectivités, moins de temps au téléphone ou en procédures : les demandes se valident en ligne et les conventions de mise à disposition sont éditées automatiquement pour être signées électroniquement.

Le déploiement de cet outil est gratuit et nécessite que le modèle de convention de location

de salles utilisé par l'Espace sur demande annexé soit approuvé par le conseil municipal.

Le Conseil municipal est donc appelé à délibérer sur ce dossier pour :

- DECIDER le déploiement de l'outil numérique Espace sur Demande
- APPROUVER le modèle de convention de location de salles utilisé par l'Espace sur demande et dont le texte demeure annexé à la présente délibération.

Entendu l'exposé du maire,

Après délibération, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- DECIDE le déploiement de l'outil numérique Espace sur Demande
- APPROUVE le modèle de convention de location de salles utilisé par l'Espace sur demande et dont le texte demeure annexé à la présente délibération.
- Donne tous pouvoirs au maire pour la mise en œuvre de ce dossier.

Le Secrétaire de séance,
Monsieur Patrick REMY



Le Maire,
Gilles PAGNY,



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'État.